



REPUBLIQUE FRANCAISE
MAIRIE DE SAMER

A Samer, le 15 mai 2023

Le Maire de Samer

A

Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil
Municipal

Madame, Monsieur, et Cher Collègue,

Vous êtes cordialement invités à une réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le

Lundi 22 mai 2023 à 20h30

En mairie, Salle de réunion.

ORDRE DU JOUR

- Échange de terrain avec l'ONV
- Avis sur Parc éolien du Mont Huet
- Constitution d'une Commission d'Appel d'offres spéciale
- Désignation des représentants de la commune au sein de l'association des Producteurs de Fraises de Samer
- Demande de Subvention du Syndicat Hippique Boulonnais
- Reversement de Taxe d'Aménagement à la Communauté de Communes Desvres-Samer
- Demande de Subvention au département et à l'Agence Nationale du Sport pour Rénovation de la Salle Lemanski
- Occupation du domaine public et privé de la commune par les forains
- Voyage à Paris
- Avantage en nature
- Fixation de la participation des communes extérieures aux dépenses de fonctionnement des écoles
- Tarifs du service de cantine scolaire
- Dates des accueils de loisirs
- Plan de la Ville
- Questions diverses

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur et Cher Collègue, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
Christophe DOUCHAIN.



MAIRIE : 84, Grand'Place FOCH – BP 25 – 62830 SAMER - ☎ : 03-21-33-50-64 – Fax : 03-21-83-57-97

Site Internet : www.ville-samer.fr

e-mail : mairie.samer@wanadoo.fr